



EXTRAIT DE PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU SAMEDI 30 JUILLET 2022

Affaire n° 12-20220730

**Acquisition de véhicules et engins divers pour la
commune du Tampon**

NOTA /

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune, le :

5 août 2022

Ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 - Nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des collectivités - Article L.2121-25

L'an deux mille vingt-deux, le samedi trente juillet à neuf heures quarante cinq minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune du Tampon, se sont réunis à l'Hôtel de Ville, dans la salle des délibérations, sous la présidence de Monsieur André Thien-Ah-Koon, Maire

Étaient présents :

André Thien-Ah-Koon, Jacquet Hoarau, Laurence Mondon, Bernard Picardo, Gilberte Lauret-Payet, Patrice Thien-Ah-Koon, Marie Héléna Genna-Payet, Dominique Gonthier, Maurice Hoarau, Jean Richard Lebon, Sylvie Jean-Baptiste, Marie-Claire Boyer, Jack Gence, Daniel Maunier, Henri Fontaine, Jean-Pierre Thérincourt, Denise Boutet-Tsang-Chun-Szé, Catherine Turpin, Jean-Pierre Georger, Martine Corré, Véronique Fontaine, Serge Sautron, Jean-Philippe Smith, Eric Ah-Hot, Evelyne Robert, Noëline Domitile, Doris Técher, Allan Amony, Jean-Yves Félix, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Nathalie Fontaine

Date de convocation

le 22 juillet 2022

Étaient représentés :

Charles Emile Gonthier par Henri Fontaine, Augustine Romano par Bernard Picardo, Marcelin Thélis par Patrice Thien-Ah-Koon, Marie-Lise Blas par Jean-Pierre Georger, Mansour Zarif par Jean-Richard Lebon, Liliane Abmon par Marie Héléna Genna-Payet, Sylvie Leichnig par Serge Sautron, Mimose Dijoux-Rivière par Laurence Mondon, Albert Gastrin par Catherine Turpin, Serge Técher par Boutet-Tsang-Chun-Szé, Francemay Payet-Turpin par Daniel Maunier, Patricia Lossy par Doris Técher, Régine Blard par Sylvie Jean-Baptiste, Josian Soubaya Soundrom par Dominique Gonthier, Nadège Schneeberger par Nathalie Bassire, Monique Bénard par Nathalie Fontaine

**Nombre de
membres**

- en exercice : 49
- présents : 32
- représentés : 16
- absent : 1

Était absent : Gilles Fontaine

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence Mondon a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Affaire n° 12-20220730 Acquisition de véhicules et engins divers pour la commune du Tampon

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie en séance du 3 juillet 2022,

Vu le rapport n° 12-20220730 présenté au Conseil Municipal du 30 juillet 2022,

Considérant la nécessité d'acquérir des véhicules et des engins divers neufs dans le cadre du renouvellement de la flotte communale, un appel d'offres a été lancé le 27 avril 2022,

Considérant que la consultation se décompose en 4 lots comme suit :

LOTS	DESIGNATION
N°1	Tractopelle Chargeuse Pelleteuse et accessoires
N°2	Minibus de 9 places
N°3	Compacteur de sol rouleau monobille 7 à 8 tonnes VM2
N°4	Mini chargeur sur roues 3 tonnes

Considérant que le lot n° 2 a été déclaré infructueux suite à l'absence d'offre,

Considérant que la consultation a fait l'objet d'un publication au BOAMP, JOUE et localement au Quotidien, eu égard au montant de l'opération,

Considérant le financement des prestations par fonds propres communaux,

Le Conseil Municipal,
réuni le samedi 30 juillet 2022 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir débattu et délibéré

Approuvé à l'unanimité

Article 1 La passation des accords-cadres avec les candidats retenus par la Commission d'Appel d'Offres, comme suit :

Désignation	Attributaire	Montant unitaire TTC	Quantité maximum annuelle	Délai de livraison (en jours)
Acquisition de véhicules et d'engins divers				
<u>Décomposition des lots :</u>	GRUES LEVAGES INVESTISSEMENTS	119 785,00 €	06	135 j.
- Lot n°1 : Tractopelle Chargeuse Pelleteuse et accessoires	N°12 bis, rue Sully Prudhomme 97 420 Le Port	109 900,00 €	02	
- Brise roche hydraulique		8 600,00 €	02	
- Lève palette		1 285,00 €	02	
- Lot n°3 : Compacteur de sol rouleau monobille 7 à 8 tonnes VM2	SAS DMP N°9, rue Charles Darwin ZAE 2000 97 420 Le Port	105 000,00 €	02	380 j.
- Lot n°4 : Mini chargeur sur roues 3 tonnes	SAS SCIME N°3, rue Charles Darwin Zac 2000 97 420 Le Port	95 000,00 €	01	290 j.

Article 2 La charge correspondante sera imputée au budget de la collectivité chapitre 21, compte 2182,

Article 3 En vertu des articles L.2122-21 et L.2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire ou un adjoint délégué par lui est habilité à signer tous les actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance,

Par délégation de fonction,